



Mission dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires

Mission d'assistance technique bilatérale sous forme d'un « atelier de formation » et un « atelier de travail »

AFRITAC Centre a effectué une mission d'assistance technique à la Banque Centrale du Congo (BCC), à Kinshasa, République Démocratique du Congo (RDC), du 27 mai au 07 juin 2019, dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires.

Cette mission avait essentiellement un double objet :

- (i) former les superviseurs bancaires aux normes prudentielles relatives à ICAAP (*internal capital adequacy assessment process*), figurant dans le dispositif de Bâle, et établir une feuille de route pour la mise en œuvre à moyen terme d'un tel dispositif d'auto-évaluation, par les établissements assujettis, de leurs besoins de fonds propres en fonction de leur profil de risque, en complément des exigences de fonds propres réglementaires déterminées par la BCC ;
- (ii) finaliser une note méthodologique relative aux modes opératoires pratiques des contrôles sur place de la BCC dans les établissements de crédit concernant le dispositif de gestion des risques, en application de l'instruction n°22 révisée de la BCC y relative, publiée le 14 mai 2019.

Deux ateliers ont été animés en parallèle par le conseiller résident et un expert court-terme d'AFRITAC Centre à cet effet. Les résultats atteints ont permis de renforcer les capacités de la BCC à (i) anticiper une réforme complexe à mettre en œuvre et dont la réussite dépendra assez largement de la qualité des données que les établissements assujettis seront en mesure de produire ; (ii) s'assurer rigoureusement, auprès des établissements de crédit, de leur mise en œuvre appropriée et déterminée des exigences prudentielles renforcées de la BCC en matière de gestion des risques, afin de renforcer la résilience du système bancaire.

La mission a rencontré Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo afin de conforter la stratégie de réforme des Autorités congolaises pour la mise à niveau du cadre de la régulation et de la supervision bancaires en RDC en harmonie avec les normes et les bonnes pratiques internationales.
